



BULLETIN D'INFORMATION

de l'association d'aide
Aux membres et familles
DE LA GENDARMERIE

Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie, membre de l'Entente Gendarmerie.
Fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale de la Gendarmerie.



La gendarmerie
multiplie les
actions de prévention
sur le terrain

SOMMAIRE

- 4 **Démantèlement** d'une plateforme de cryptomonnaies servant au blanchiment



- 6 Un gendarme spécialisé dans les « **affaires classées** » recruté par un cabinet d'avocats

- 8 **Le Havre** : Trois étudiants de Sciences Po en immersion avec les gendarmes

- 10 Pour attirer des gendarmes **dans l'Oise**, Pôle emploi aide leurs conjoints à trouver du travail

- 12 La gendarmerie densifie **son réseau de négociateurs régionaux**

- 14 **Coopération internationale** : les militaires du centre d'instruction nautique de la gendarmerie forment des gardes-côtes sri lankais et maldiviens

- 18 La gendarmerie multiplie **les actions de prévention sur le terrain**

- 20 Le groupement de l'Allier **s'engage pour la prévention à destination des non-voyants et des malvoyants**

- 22 **Châteaubriant** : athlète de haut niveau, il arrête sa carrière et devient gendarme au PSIG

- 24 « Je ne veux plus prendre de risques inutiles » : la gendarmerie présente **une application dédiée aux maires en cas d'agression**

- 26 **Vendée** : une rencontre riche d'enseignements à la brigade de Luçon lors du Duo Day

- 28 Quelques heures à la gendarmerie de la **COB Trèbes**

- 29 **Dans le Maine-et-Loire**, 150 sapeurs-pompier formés par les gendarmes pour faire face aux violences

EDITO

Les agressions sur les gendarmes sont en hausse de 76% depuis 10 ans et ce chiffre ne cesse de progresser.

Lorsque l'on sait que la gendarmerie doit faire face à un nombre inquiétant de demandes de reconversion et de départs en retraite des sous-officiers et même des officiers, que le nombre de réservistes attendus n'est pas au rendez-vous et que les centres de recrutement peinent à attirer les jeunes qui n'ont apparemment pas dû trouver « la flamme », on se demande qui pourra bientôt protéger et défendre la population française.

Ce qui est certain c'est que cette nouvelle réforme des retraites ne risque pas d'arranger les choses mais au contraire de déclencher une grogne prévisible et légitime.

La Gendarmerie remplit fièrement ses missions et répond avec abnégation au besoin accru de protection d'une population inquiète. De leur côté, les familles des gendarmes acceptent avec fierté de sacrifier davantage leur vie de famille au profit de la sécurité des français. Au-delà de la présence visible sur le terrain, c'est un ensemble, une « force humaine » qui travaille à l'unisson pour le bien de tous. L'État comme la gendarmerie se doit en retour d'avoir le même rôle protecteur et bienveillant envers ces gendarmes et leur famille.

Notre rôle de sentinelle consiste, de ce fait, à tirer la sonnette d'alarme dont l'écho doit se faire entendre au plus haut des sphères politiques et nous y veillerons, pour préserver la tranquillité des gendarmes et de leur famille.

**le conseil d'administration
de l'Aamfg**

Trimestriel Edition 2023 - Revue Officielle de L'ASSOCIATION D'AIDE AUX
MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE
Siège Social : 35, les planèzes 23400 Bourgneuf
Régie publicitaire exclusive : Service administratif publicitaire
565, avenue du Prado - 13008 Marseille - Tél. 04 91 57 37 68 - Fax 04 91 57 37 69
Mail : secretariat@sap-editions.fr | N° de tva intracom. : FR31 v797 511 276 00017
Impression : **MEDIAPRINT** - 84120 PERTUIS

*Toute erreur ou omission étant involontaire, ne peut engager la responsabilité de Service Administratif
Publicitaire*



DÉMANTÈLEMENT D'UNE PLATEFORME DE CRYPTOMONNAIES SERVANT AU BLANCHIMENT

Le 18 janvier 2023, six personnes soupçonnées d'appartenir à une organisation criminelle internationale ont été interpellées en Europe et aux États-Unis.

Cette opération judiciaire hors norme fait suite à une enquête, menée notamment par la gendarmerie nationale, concernant une plateforme russophone d'échanges de crypto-actifs soupçonnée de blanchir des millions de dollars d'argent sale.

C'est l'histoire d'une enquête qui dépasse largement les frontières de la France et nous plonge dans les recoins les plus obscurs du numérique. Il y a un an, la Division des opérations du commandement de la Gendarmerie dans le cyberspace (ComCyberGend) s'intéresse à une organisation criminelle suspectée d'offrir, depuis 2018, des services financiers

numériques facilitant les transactions de crypto-actifs de diverses natures ainsi que leur conversion en roubles.

Une cellule nationale d'enquête constituée de 50 gendarmes issus de toute la France, d'experts de la Division Technique du ComCyberGend et d'analystes du Service Central du Renseignement Criminel de la Gendarmerie nationale (SCRC) entame alors des investigations complexes, avec l'appui d'EUROPOL, l'agence européenne de coopération policière.

Les enquêteurs parviennent ainsi à décrypter les rouages de ce qui s'avère



être une énorme machine à blanchir numérique. Bitzlato est une plateforme d'échange, peu scrupuleuse quant à l'identité des clients et l'origine des fonds, qui permet aux malfaiteurs de blanchir des fonds illicites issus de diverses activités criminelles (pédocriminalité, rançongiciel, dark market, etc).

Et cette « laverie » en ligne s'avère particulièrement rentable puisque les transactions sont estimées à un montant de plus de 2 milliards de dollars depuis 2018.

■ Nettoyage à sec

Dans le cadre de l'enquête préliminaire conduite par la Juridiction Nationale de Lutte contre la Criminalité Organisée (JUNALCO) dès le mois de septembre dernier, une opération judiciaire est lancée, ce mercredi 18 janvier, coordonnée par les cybergendarmes français et EUROPOL. Elle vise notamment le créateur de la plateforme et cinq autres personnes mis en cause pour des faits de participation à une association de malfaiteurs, de blanchiment en bande organisée, de complicité d'extorsion en bande organisée, et de complicité d'atteintes aux Systèmes de Traitement Automatisés de Données.

Les six individus sont ainsi interpellés, en Europe et aux États Unis, grâce à la mobilisation des forces d'EUROPOL (AP CYBORG, EC3 FORENSIC, CYBER INTELLIGENCE TEAM), des États-Unis (FBI antennes de New-York et Miami), d'Espagne (Guardia Civil), du Portugal (PJ), de Chypre (Cybercrime Division and Digital Forensic Laboratory) et des Pays-Bas (Cybercrimeteam Oost-Nederland). Au total, 250 agents ont pris part à cette opération hors norme.

Le service offert par la société Bitzlato a immédiatement été mis hors d'usage. Par ailleurs, en lien avec le magistrat, les enquêteurs ont saisi le nom de domaine, près de 16 millions d'euros sous forme de crypto-actifs, les sommes de 27 000 euros et 31 000 dollars, ainsi que trois véhicules. Cette opération « porte un coup dur à l'écosystème des cryptocriminels » et « répond à la crise de confiance dans les marchés de cryptomonnaies », a déclaré la vice-ministre américaine de la Justice Lisa Monaco.



UN GENDARME SPÉCIALISÉ DANS LES « AFFAIRES CLASSÉES » RECRUTÉ PAR UN CABINET D'AVOCATS

Spécialisé dans les affaires non-résolues, l'avocat Didier Seban a décidé de recruter dans son cabinet un gendarme issu du pôle « cold cases » de Nanterre. Le but est simple : utiliser l'expérience de l'ancien adjudant pour rouvrir des dossiers.

C'est très rare qu'un avocat recrute un gendarme. Or le cabinet de Didier Seban, spécialisé dans les affaires non-élucidées, a fait appel aux services d'Olivier Le Gall.

Ce gendarme a quitté la prestigieuse division des « **cold cases** » de Nanterre.

« J'ai travaillé sur des affaires intéressantes et importantes, rappelle Olivier Le Gall. J'ai eu quelques réussites, on a arrêté des auteurs. Ce qui m'intéressait c'était de savoir ce qui se passait derrière. »

Pour cet ancien enquêteur, ce poste au sein d'un cabinet est à dissocier d'un rôle



Au premier plan, l'ex-gendarme Olivier Le Gall et, en arrière-plan, l'avocat Didier Seban, dans l'une des pièces du cabinet qui renferme quelques-uns des dossiers de crimes non-élucidés. (DAVID DIGIACOMO / FRANCEINFO / RADIO FRANCE)

de détective privé. « Je ne vais pas aller, la nuit, surveiller telle ou telle personne ou encore écouter un témoin, explique Olivier Le Gall. Ma fonction réelle est chargée de mission donc c'est d'apporter une expertise. Le fait d'avoir un regard extérieur ou nouveau sur une affaire permet de dire : 'Attention, là, ils n'ont pas entendu telle personne ou analysé tel scellé'. C'est ça l'idée. »

Depuis son arrivée, il y a six mois, l'ex-adjutant chef s'est notamment plongé dans l'affaire des disparus de l'Isère, ces enfants tués ou qui ont mystérieusement disparus dans le département dans les années 1980-1990. S'il rouvre ces dossiers, c'est parce que, selon lui, le temps presse :

« Ce sont des affaires très anciennes pour lesquelles on n'a toujours pas trouvé la solution. Il serait temps de trouver quelque chose, souligne-t-il, car les témoins ou même les auteurs décèdent, donc il y a urgence. »

Pallier le manque d'enquêteurs criminels Didier Seban espère résoudre des affaires pour apaiser la douleur des familles. Certaines attendent depuis des dizaines d'années avant de mettre un nom sur un criminel.

« Pour les familles, tant que les affaires ne sont pas résolues, elles pensent qu'elles peuvent peut-être croiser dans la rue le meurtrier, que cela peut être le voisin...

Elles ne peuvent pas s'autoriser à vivre tant qu'un auteur n'est pas interpellé, jugé et déclaré coupable judiciairement. »

Recruter un ex-gendarme, c'est aussi une façon pour l'avocat Didier Seban de pallier les carences de la justice et de la police.

Malgré la création du pôle «cold cases», selon l'avocat, ces unités manquent encore de moyens face aux centaines de crimes qui restent non-élucidés. « Ça part d'un constat, c'est que le service public de la justice fonctionne mal. On manque d'enquêteurs criminels, d'enquêteurs de police judiciaire et souvent, parce qu'un dossier recouvre l'autre, ces affaires, au bout de quelques mois, sont traitées comme des 'cold cases', comme des crimes oubliés, c'est-à-dire que l'enquête est abandonnée ».

Avec cette initiative, l'avocat veut apporter son aide avec ses propres moyens et pousser la justice à rouvrir les dossiers.

« C'est à la justice de faire ces enquêtes-là. Nous, on essaie d'avoir un œil neuf. On reprend les dossiers, on les retravaille, on voit ce qui n'a pas été fait, on regarde la criminalité dans le coin. On veut aider le pôle à réussir. »

LE HAVRE :

TROIS ÉTUDIANTS DE SCIENCES PO EN IMMERSION AVEC LES GENDARMES



Clémentine, Hortense et Victor, étudiants à Sciences Po Le Havre sont en stage à la gendarmerie de Saint-Romain-de-Colbosc. Avant cela, ils sont devenus réservistes. Explications.

Gilet pare-balle, arme, uniforme... Ils ressemblent à s'y méprendre à des gendarmes. Et pour cause : Clémentine Assayag, Victor Lin, âgés de 19 ans et Hortense Rancillac, 21 ans ont aujourd'hui deux statuts. Celui d'étudiants en deuxième année à Science Po Le Havre et depuis l'été 2022, après une formation spécifique, celui de réservistes pour la gendarmerie.

Dans le cadre de la validation de leur parcours civique, obligatoire dans le cursus de Sciences Po, ils auraient pu choisir

comme la plupart des étudiants une association ou encore l'éducation nationale. Eux, ont choisi l'armée et à l'instar des deux étudiants qui ont initié ce partenariat entre l'école et la gendarmerie l'an dernier, ils sont plus que satisfaits.

■ Unique en Normandie

Pour la seconde année, un partenariat a été engagé entre Sciences Po et la gendarmerie de Seine-Maritime. Une initiative qui a été initiée en Ile-de-France et qui est unique en Normandie.



Pour cette seconde année, nous avons sept candidats qui étaient partants pour effectuer leur parcours civique en gendarmerie. Ils ont été motivés notamment après avoir eu le retour des deux jeunes qui l'ont fait pour la première fois l'an dernier. Nous avons donc sélectionné trois jeunes, Sandrine Quevieux, responsable du parcours civique à Sciences Po Le Havre

Clémentine, Victor et Hortense ont dû dans un premier temps intégrer la réserve opérationnelle de la gendarmerie. Une sorte de mise dans le bain et selon Clémentine, « un moyen aussi pendant 15 jours de découvrir le monde militaire, la technique de défense ou encore le cadre légal et juridique de ce métier ». Un métier complet que les trois étudiants découvrent via leur parcours civique en étant en immersion toute la semaine auprès de la brigade territoriale autonome de Saint-Romain-de-Colbosc.

■ Psig, peloton motorisé, patrouille de nuit...

Les jeunes devenus agents de police judiciaire adjoints ont ainsi observé auprès de leurs aînés des gendarmes du Psig, de la brigade de recherche, du peloton motorisé, des démineurs et ont même participé à des patrouilles de nuit. « L'objectif, c'est de leur montrer toutes les facettes de notre métier, après leur stage à l'étranger l'an prochain, libre à eux de poursuivre leur engagement en restant réservistes à la gendarmerie », explique le colonel Chaigneau.

Et à entendre les premiers retours de ces trois jeunes, le colonel peut avoir de l'espoir. « Ma grand-mère est plus fière du fait que je sois aujourd'hui réserviste que lorsque je lui ai appris que j'étais admise à Science Po », sourit Hortense. Pour elle, « je n'ai aucun doute sur le fait que je resterai réserviste après. C'est un métier passionnant. On se sent vraiment utile ».

Victor envisageait de faire son parcours civique dans l'éducation nationale et finalement, « je ne regrette absolument rien. Je voulais découvrir le monde militaire parce la notion de dépassement de soi et aussi

le respect de la hiérarchie me fascinent. Cette expérience est très enrichissante ».

Même constat pour Clémentine qui ajoute, « tous les trois nous ne sommes pas nés au Havre, c'est également une façon de découvrir cette région. Nous sommes conscients que l'on touche à la surface de cet univers et cela donne envie d'aller plus loin encore ».

■ Objectif : 50 000 réservistes en 2027

La gendarmerie aujourd'hui, c'est 100 000 professionnels et 30 000 réservistes qui chaque année doivent effectuer 90 jours de mission. « Dans la région, nous avons 1 600 réservistes dont 440 dans le département. On vise d'ici 2027, les 50 000 réservistes », explique le colonel Chaigneau. À force de partager son expérience positive, Hortense a déjà convaincu un de ses proches à franchir le pas.

POUR ATTIRER DES GENDARMES DANS L'OISE, PÔLE EMPLOI AIDE LEURS CONJOINTS À TROUVER **DU TRAVAIL**

Expérimenté dans l'Oise, le partenariat entre la gendarmerie et Pôle emploi va être étendu aux Hauts-de-France. Pour faciliter le recrutement de gendarmes dans la région, la convention signée ce mardi prévoit notamment d'aider les conjoints des militaires à s'insérer.

La Picardie et particulièrement l'Oise ne sont guère attractives pour recruter des militaires de la gendarmerie. Un constat que l'on pourrait reprendre pour un certain nombre de professions mais en ce qui concerne les gendarmes, tout est mis en œuvre pour séduire davantage de candidats au moment des mutations et des embauches. Une préoccupation qui se trouve au cœur de la convention de partenariat régional signée ce mardi matin à Fitz-James entre Pôle emploi et la gendarmerie.

« Lorsque j'ai pris mes fonctions en 2021, j'ai tout de suite perçu la difficulté touchant les départements picards et spécialement l'Oise, à savoir le manque d'attractivité pour les gendarmes, explique le général Olivier Courtet, commandant la région de gendarmerie Hauts-de-France. Un problème qui concernait moins les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec des bassins de population plus conséquents et des gens revenant volontiers dans leur département d'origine. »

De ce constat et d'un rendez-vous avec la préfète de l'Oise, Corinne Orzechows-

ki, découlera une mise en contact et un partenariat innovant avec Pôle emploi, étrenné dans l'Oise et désormais étendu à tous les Hauts-de-France. « En ce qui concerne le renforcement de l'attractivité, nous avons travaillé avec la gendarmerie de la même façon que nous travaillons avec des grandes entreprises qui viennent s'installer dans l'Oise, c'est-à-dire en facilitant l'installation des familles et notamment des conjoints », résume Frédéric Danel, directeur régional de Pôle emploi.

Pour les militaires de la gendarmerie, la question des possibilités d'emploi pour les conjoints est un enjeu majeur, et un critère décisif dans le choix des demandes de mutation. « Pour les conjoints, nous organisons des réunions d'information en distanciel, y compris avec des personnes se trouvant dans les départements et territoires d'outre-mer, pour évoquer avec elles les opportunités d'emploi dans le département, détaille Estelle Charles, directrice Oise Pôle emploi. Nous pouvons ensuite répondre à des sollicitations individuelles pour adapter le parcours de chacun. »



Une action qui s'avère très efficace en ôtant une vive inquiétude dans l'esprit des gendarmes changeant d'affectation : l'emploi de la personne partageant leur vie. « Nous avons eu le cas d'une femme de gendarme qui occupait un emploi dans les services à la personne dans une autre région, que nous avons immédiatement mis en contact avec les entreprises du secteur qui recrutent dans l'Oise, poursuit Estelle Charles. Elle a très rapidement trouvé un nouvel emploi et n'a même pas eu besoin de passer par la case Pôle emploi entre ses deux postes ! »

Parallèlement, la convention prévoit des réunions régulières d'information sur les métiers de la gendarmerie, bien plus diversifiés que la vision que l'on peut en avoir. « La gendarmerie recrute toute l'année, pour des postes en cuisine, logistique, maintenance, mécanique et aussi des maréchaux-ferrants, des informaticiens, des maîtres-chiens ou des pilotes d'hélicoptère, énumère le général Courtet. Tous

les profils peuvent nous intéresser, ce que l'on recherche, comme la plupart des entreprises aujourd'hui, c'est un savoir-être. La formation, elle vient ensuite. Et on peut progresser très vite dans la gendarmerie. J'ai connu un gendarme adjoint qui a terminé sa carrière comme général de corps d'armée. »

La convention liant la gendarmerie à Pôle emploi fonctionne autour de plusieurs axes et dans les deux sens. « Les gendarmes, et aussi les policiers, nous aident à établir des diagnostics de sécurité pour l'ensemble de nos 84 agences de la région Hauts-de-France, rappelle Frédéric Danel. Et de notre côté, nos agents participent à des réunions d'information pour éventuellement intégrer la réserve opérationnelle de la gendarmerie. » « Ce partenariat concrétise la rencontre entre deux excellences ! », se réjouit Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de l'arrondissement de Clermont, peu avant la signature officielle du document.

LA GENDARMERIE DENSIFIE SON RÉSEAU **DE NÉGOCIATEURS** RÉGIONAUX

Face à l'augmentation du nombre de sollicitations, et afin de tendre vers l'objectif de Réponse de négociation immédiate (RNI), la gendarmerie renforce son dispositif. 68 militaires, nouvellement formés par la cellule nationale de négociation du GIGN, viennent ainsi de rejoindre le réseau des négociateurs régionaux, portant à 420 leur nombre sur l'ensemble du territoire français.

Restée longtemps méconnue, voire inconnue, du grand public comme des acteurs de terrain, car initialement à la main exclusive du niveau central, et plus particulièrement du GIGN (qui a commencé à se saisir plus sérieusement de cette matière dès le début des années 90), la négociation n'a eu de cesse de se développer et de se structurer au sein de la gendarmerie, notamment depuis une quinzaine d'années. C'est en effet en 2005, dans la logique de maillage territorial chère à l'Institution, que les premiers négociateurs régionaux ont vu le jour et ont depuis essaimé sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Agissant toujours sous la supervision de la Cellule nationale de négociation (CNN), ces militaires, affectés en unité territoriale, peuvent, en fonction de la gravité de la crise, soit agir de façon autonome, si l'engagement du GIGN n'est pas justifié, soit préparer l'arrivée des unités d'intervention spécialisée, en temporisant et en captant du renseignement sur l'auteur ou la personne en crise.



■ La nég'o', un outil dans la main du chef opérationnel

Si la négociation a connu un tel essor, c'est avant tout au regard de la plus-value que cet outil est en mesure d'apporter aux autorités en termes de décision opérationnelle. La stratégie de négociation est en effet élaborée en fonction des objectifs fixés par les chefs et s'inclut nécessairement dans une stratégie opérationnelle plus globale, à laquelle elle s'adapte en tant que de besoin.

Cela tient également au vaste spectre d'intervention des négociateurs de la gendar-



merie, allant des crises de faible intensité, afin d'éviter qu'une situation ne dégénère, au plus haut du spectre, en fonction de leur degré d'expertise : crises suicidaires, conflits familiaux ou de voisinage, forcés, prises d'otages, enlèvements sur le territoire national, extorsions de fonds, actes de terrorisme, enlèvements de ressortissants français à l'étranger, rançongiciels (ransomwares), cyberattaques...

De fait, le nombre de sollicitations de ces spécialistes est en constante augmentation. En 2021, ils ont ainsi réalisé 620 missions, dont une trentaine du ressort des négociateurs de crise du GIGN dans le cadre de l'action de la Force intervention (F.I.).

En outre, en marge de leurs interventions, les négociateurs régionaux multiplient les formations à la gestion des conflits au profit des élus, mais aussi d'autres publics potentiellement concernés, auxquelles s'ajoutera très prochainement une information à la gestion de la crise suicidaire en gendarmerie, « car les négociateurs régionaux sont, du fait de leur pratique missionnelle, des relais indispensables pour une gestion optimale de la crise suicidaire, dans le but d'informer, de déceler et d'orienter les personnes en cas de besoin », confie le major Xavier, chef de la CNN du GIGN.

■ Un objectif de Réponse en négociation immédiate (RNI)

Pour faire face à la charge missionnelle importante liée à cette spécialité, et répondre ainsi aux besoins et attentes des régions, mais aussi pour atteindre l'objectif de Réponse en négociation immédiate (RNI), qui prévoit de disposer d'un négociateur régional à 1 h 30 maximum de délai de projection, en mesure d'intervenir sur n'importe quelle crise nécessitant la négociation, la gendarmerie, par l'entremise de la CNN, a entrepris de densifier encore davantage son maillage territorial.

« L'objectif est d'avoir un volume suffisant de personnels formés à la spécialité afin de pouvoir interrégionaliser notre dispositif de négociation régionale et réduire nos délais d'intervention. La RNI permet en effet de diviser parfois par deux le temps de projection des négociateurs.

Ce maillage territorial est précieux en termes de réponse de négociation pour les unités territoriales qui font face à une crise, quelle qu'en soit l'intensité, mais aussi en termes de remontée de renseignements pour les autorités, et ce, toujours dans la perspective de pouvoir, entre autres, faire face à une menace terroriste », explique le major.



Telle était donc la finalité de l'appel à volontaires lancé cette année par la CNN, auquel plus de 850 militaires ont répondu. Parmi eux, 170 candidats ont été reçus à Satory pour un entretien et une première évaluation sur un cas concret. Au final, 68 ont été retenus pour suivre la formation initiale organisée en novembre dernier. Un stage d'une ampleur inédite, pour lequel les formateurs de la CNN ont été renforcés par plusieurs négociateurs régionaux référents détachés par leurs régions respectives.

■ Temps de formation doublé

Il n'est toutefois pas seulement question d'étoffer ce réseau en termes de volume, mais aussi d'actualiser et de renforcer ses compétences. À cet effet, le temps de formation a été doublé, passant ainsi à dix jours, afin de donner plus de place à la pratique. Pour le patron de la CNN, l'objectif est clair : « il s'agit non seulement d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et un savoir être, mais également d'apprendre à établir une stratégie de négociation en fonction des objectifs fixés par les chefs, de développer une tactique et de mettre en œuvre nos techniques de communication. On passe du niveau de technicien de la négo' à celui de stratège de la négociation ! »

Au programme donc, des cours sur la communication et la stratégie à la négociation, avec de nombreux ateliers pour apprendre à mieux écouter et à mieux questionner, « pour influencer en douceur »... Et surtout beaucoup de cas concrets inspirés de situations réelles vécues, qu'il s'agisse de crises suicidaires, de forcenés ou encore de prises d'otages, avec pour objectif, dans ce cas précis, « de préparer l'arrivée du GIGN et d'être en mesure de prendre une négociation si un contact est établi ». Sans oublier la présentation à l'autorité : il faut en effet « savoir structurer ses idées pour mieux les présenter, de façon rapide, simple et efficace, aux autorités militaires, administratives ou judiciaires, qui ont besoin de connaître notre stratégie de négociation. »

À travers ces différents scénarios, les stagiaires peuvent ainsi dérouler le fil de la négociation, de la prise de renseignement à la résolution de la crise, et « surtout répéter leurs gammes ». Pour les immerger encore davantage dans leur rôle, le GIGN a fait appel, le temps d'une journée, à de vrais acteurs pour incarner les auteurs, hommes et femmes, et ainsi éprouver les capacités de ces négociateurs en devenant dans le domaine du paraverbal, mais aussi s'agissant d'identifier la pathologie psychiatrique de l'auteur.



À l'issue du stage, tous doivent ainsi être en mesure de négocier en numéro 1 ou 2 dans les situations de leur niveau. « L'année dernière, en rentrant du stage, les tout nouveaux négociateurs ont eu affaire à un suicidaire sur un pont d'autoroute et ils l'ont géré », raconte le major.

■ Un maillage de 420 négociateurs régionaux

Ainsi armés, ces 68 nouveaux négociateurs régionaux ont désormais rejoint leurs unités d'affectation respectives, où ils doivent composer entre les missions du quotidien et celles afférant à leur nouvelle technicité.

Avec cette nouvelle promotion, la chaîne des négociateurs régionaux passe ainsi à 420 militaires, qu'une quinzaine d'autres devraient rejoindre au cours du premier semestre 2023, à la suite des formations conduites en Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie

■ Recyclage de tous les négociateurs régionaux

Outre cette formation initiale d'ampleur, l'année 2022 a également été marquée par le recyclage de tous les négociateurs régionaux. Nécessaire au maintien de leur habilitation, cette remise à niveau inter-

vient généralement tous les trois ans, mais cette année, l'objectif de la CNN « était vraiment d'up-grader tous les personnels en termes de nouvelles techniques de communication, pour combler le décalage qu'il pouvait y avoir entre les négociateurs formés cette année et les plus anciens. »

Dans cette matière en constante évolution qu'est la négociation, la CNN s'approprie en effet continuellement de nouvelles techniques et de nouvelles compétences, qu'elle éprouve en mission, avant de les transmettre aux négociateurs régionaux, au cours des stages initiaux, pendant les recyclages ou encore par l'intermédiaire des négociateurs référents, qui peuvent organiser une fois par mois des formations internes aux régions.

« Nos formations évoluent aussi en fonction de leurs retours, de leurs besoins. Nous faisons en sorte que le dispositif soit cohérent et le plus performant possible, note le major Xavier. Et d'insister : « Un négociateur régional doit négocier, mais il doit aussi se former, beaucoup répéter, a minima une fois par mois, pour être suffisamment efficient le jour J. On ne peut pas vivre sa spécialité et être négociateur si on n'est pas sans arrêt en train de répéter nos gammes en dehors des missions du quotidien. »

COOPÉRATION

INTERNATIONALE :

LES MILITAIRES DU CENTRE D'INSTRUCTION NAUTIQUE DE LA GENDARMERIE FORMENT DES GARDES-CÔTES SRI LANKAIS ET MALDIVIENS

Expert reconnu dans le domaine de l'investigation subaquatique, le CNING (Centre National d'Instruction Nautique de la Gendarmerie), qui dispense régulièrement des formations, a envoyé, début janvier, des gendarmes à près de 8 500 km de la métropole, dans l'Océan Indien, pour initier des gardes-côtes et des militaires maldiviens et sri lankais aux différentes méthodes et techniques d'investigations subaquatiques.



Dans les eaux turquoise de l'archipel des Maldives, situé au large de la pointe sud de l'Inde, des gardes-côtes et des militaires maldiviens et sri lankais écoutent attentivement les conseils de quatre gendarmes français, venus tout droit du Centre national d'Instruction nautique de

la gendarmerie, le CNING, situé à Antibes. Invités pour onze jours (du 3 au 14 janvier 2023) par le CRIMARIO II, un projet d'Expertise France qui participe à la lutte contre la criminalité dans l'Océan Indien, les gendarmes ont pour mission de former douze personnels (huit gardes-côtes sri lankais et maldiviens et quatre militaires de la Navy sri lankaise) aux premières notions de l'enquête judiciaire en milieu subaquatique.



■ S'initier à l'enquête subaquatique

Au cours du stage, les participants découvrent ainsi les techniques de recherche, la prise de vue judiciaire, le baptême terrain d'une scène de crime subaquatique, les recherches de traces et indices sur des objets immergés et le conditionnement et le relevage de ces objets. À la fin de la formation, un exercice de synthèse, comprenant un scénario de découverte de corps, vient clore cette semaine d'apprentissage.

L'objectif est d'apporter aux stagiaires les premières notions d'investigation en milieu subaquatique. Des techniques qu'ils vont ensuite pouvoir reproduire et adapter à leur modèle et à leurs besoins, différents selon les territoires. Aux Maldives, pays touristique impacté par les accidents de bateau, les gendarmes du CNING ont ainsi renforcé la partie « relevé d'éléments sur victime ». Du côté des Sri Lankais, plus touchés par la problématique des stupéfiants, c'est le volet « relevé d'empreintes sur contenant » qui a été davantage abordé.



Afin d'adapter les formations, tout en prenant en compte les différences de niveau,

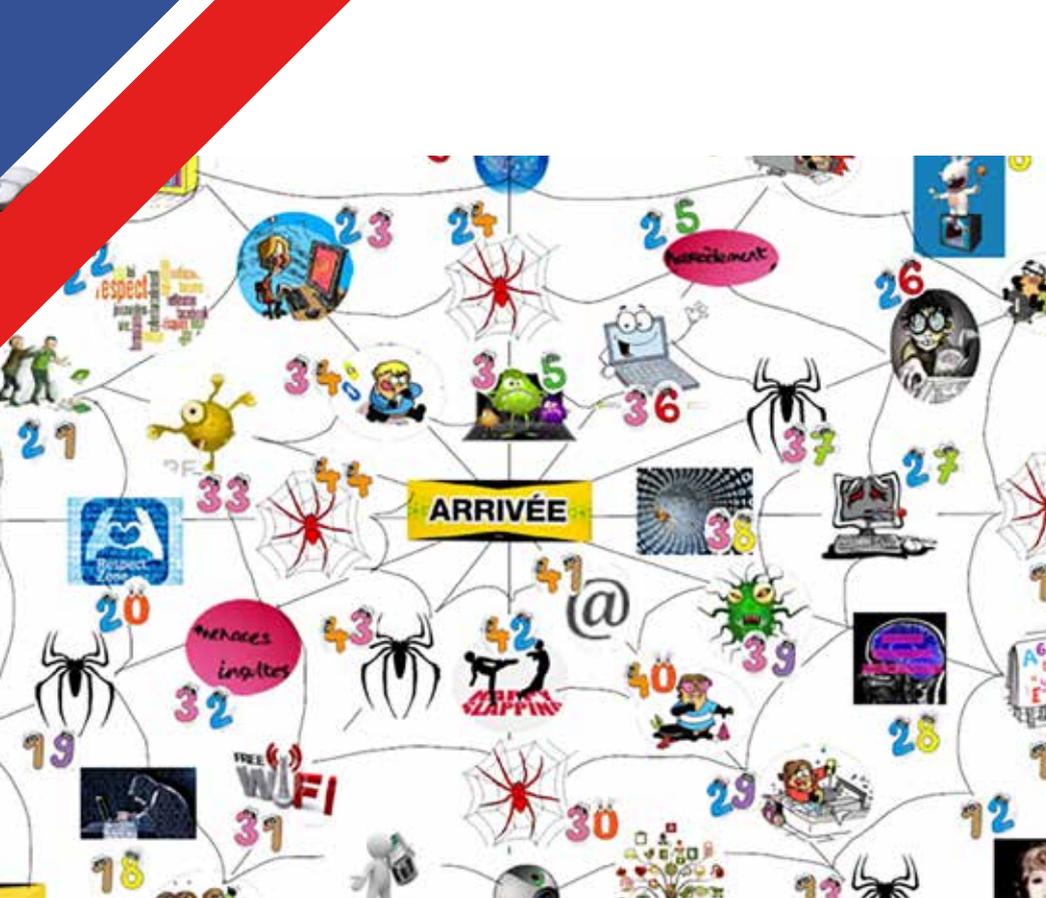
les participants ont été répartis en deux groupes : l'un, comprenant les six Maldiviens, a été pris en compte au cours de la première semaine, et l'autre, réunissant les deux gardes-côtes et les quatre marins sri lankais, la semaine suivante.

■ « Former les plongeurs, informer les magistrats »

Pour les stagiaires, particulièrement intéressés par la formation, il s'agit d'un changement total de méthode de travail. « Ici, les techniques d'enquête aquatique et subaquatique n'existent pas. Lors d'une enquête, les éléments sont directement remontés à la surface pour analyse, détériorant ainsi une partie des indices », explique le capitaine Julien, du CNING, chargé de la coordination. Pour compléter l'intégration de ces nouvelles techniques d'enquête et faire le lien entre les données collectées et leur traitement par la justice, deux magistrats sri lankais ont été conviés à assister à une partie des exercices, dans l'idée, pour le capitaine, de « former les plongeurs et informer les magistrats. »

Pour la gendarmerie, la plus-value de cette formation est également importante. Au-delà des échanges et des liens extrêmement enrichissants, qui se nouent au fil des jours entre les différents personnels de chaque pays, la formation permet également aux militaires français de faire connaître et de renforcer l'expertise de la gendarmerie en matière d'enquête subaquatique.

À noter : cette formation s'inscrit dans le projet CRIMARIO II, mis en place par l'agence française "Expertise France". Créé dans le cadre du Critical Maritime Routes Programme (programme routes maritimes critiques), ce projet vise à renforcer la sûreté et la sécurité maritimes dans l'ensemble de l'Océan Indien, en appuyant les pays côtiers dans le développement de la connaissance de la situation maritime.



LA GENDARMERIE MULTIPLIE LES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR LE TERRAIN

De nombreux projets sont conduits chaque année localement par la gendarmerie dans le domaine de la prévention, en métropole comme en outre-mer. Gend'Info vous a d'ores et déjà présenté les trois initiatives récompensées par des « Prix de la prévention » lors des rencontres AGIR, le 24 novembre dernier. Voici les sept autres projets examinés par le jury.

La prévention de la délinquance se décline sur tous les terrains et au plus près de la population. Depuis 2015, « le Prix de la prévention » récompense les projets, initiés par un personnel ou une unité de la gendarmerie, et conduits en partenariat avec des associations, des établissements scolaires, des collectivités territoriales ou des acteurs du secteur privé.

Cette année, 25 dossiers ont été réceptionnés, orientés vers les mineurs exposés à la délinquance, vers la prévention des actes de

malveillance, des Violences intra-familiales (VIF), des dangers liés à l'espace numérique, des discriminations et des addictions entrant dans le champ pénal, ou encore des risques liés aux actes terroristes. Dix d'entre eux ont été présentés devant un jury représentatif de militaires de la gendarmerie nationale et de civils particulièrement impliqués dans la prévention de la délinquance. Les trois lauréats ont été récompensés lors des Rencontres AGIR le 24 novembre 2022.

■ Sous-main « prévention cyber élus » (Cellule de prévention technique de la malveillance des Yvelines)

Depuis octobre 2021, le Groupement de gendarmerie départementale (GGD) des Yvelines s'attache à sensibiliser les élus sur les problématiques liées au cyber, notamment la cybermalveillance. Ce sous-main regroupe les différentes attaques cyber (défaçage, rançongiciel, phishing, piratage), mais également les bons réflexes à adopter



pour y faire face : choisir des mots de passe sécurisés, ne pas communiquer les données sensibles, etc.

■ **Veille nature (Groupement de gendarmerie départementale de la Meuse)**

Face à la multiplication des atteintes à l'environnement, le GGD de la Meuse a souhaité développer un réseau de référents, dont la vocation est de signaler tout fait anormal et de constituer des relais d'information privilégiés pour la diffusion de messages d'attention et de prévention sur la protection des espaces naturels. Le dispositif doit contribuer à prolonger l'action de prévention de la délinquance dans la profondeur des territoires ruraux.

■ **GEN DIKOZ (Commandement de la gendarmerie de La Réunion)**

Dans la perspective « d'aller vers », le Commandement de la gendarmerie de La Réunion (COMGENDRE) a mis en place deux dispositifs afin d'établir du lien avec la population : « récréa'gend », permettant la présence des gendarmes dans les établissements scolaires lors de la récréation, et « sobatkoz », qui a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants des quartiers sensibles, accompagnés des bailleurs et d'un imam, afin d'identifier les problèmes rencontrés et rappeler les règles du vivre-ensemble.

■ **Gend'net game (Maison de protection des familles du Finistère)**

L'espace numérique est devenu aujourd'hui – via notamment les réseaux sociaux – un lieu privilégié d'action de la cyberdélinquance (contenus d'abus sexuels pour mineurs, haine en ligne, etc.). Afin de continuer sa démarche pour aller vers les publics vulnérables par une approche ludique, la Maison de protection des familles (MPF) du Finistère a développé un jeu de l'oie permettant d'identifier et de sensibiliser aux risques et d'éduquer à l'utilisation d'Internet.

■ **Journée pour la protection des familles « Se réunir pour mieux agir » (Maison de protection des familles du Calvados)**

Afin d'ancrer davantage les actions de la gendarmerie nationale dans le paysage dépar-

temental, et en lien avec les partenaires, la MPF du Calvados a créé la journée pour la protection des familles. Organisée au sein de la caserne, en lien avec la préfecture du Calvados, la journée s'est articulée autour de plusieurs tables rondes sur la prise en charge des victimes de VIF, avec de nombreux invités : associations locales, conseil départemental, tribunal judiciaire, mairie. L'objectif : définir les missions de la gendarmerie et des partenaires afin de mieux venir en aide aux publics vulnérables.

■ **Stoppons la violence (Maison de protection des familles du Calvados)**

Dans le cadre d'un projet de sensibilisation auprès des élèves et des parents sur la violence en général, la MPF du Calvados a souhaité impliquer les élèves par le biais de la création et l'exposition d'œuvres artistiques (affiches, bandes dessinées, slogans et vidéos). Le but étant de délivrer des messages préventifs adaptés en fonction des âges respectifs, à destination des élèves, des parents et du corps enseignant. Les créations des élèves ont été diffusées lors de la semaine de la prévention, en lien avec la mairie de Troarn, le coordinateur Enfance Jeunesse de la Ligue de l'Enseignement et les associations de parents d'élèves.

■ **Connexion aux écoles en cas de déclenchement du Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) Intrusion/attentat**

Face à l'intérêt grandissant pour la vidéo-protection dans la lutte contre le terrorisme et les atteintes aux personnes, la Cellule de prévention technique de la malveillance de la Drôme souhaitait que les forces de sécurité intérieure puissent avoir accès aux images issues du système de vidéo-protection installé au sein des établissements scolaires, en cas de déclenchement du Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) Intrusion/attentat. En intégrant des boutons d'appel d'urgence, ce projet a pour objectif d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre, mais également d'évaluer la situation en temps réel, afin d'adapter la montée en puissance du dispositif.

LE GROUPEMENT **DE L'ALLIER**

S'ENGAGE POUR LA PRÉVENTION À DESTINATION DES NON-VOYANTS ET DES MALVOYANTS

Depuis le mois de novembre, les personnes souffrant d'une déficience visuelle, modérée ou sévère, ont accès à des guides en braille et en grands caractères, édités par le Groupement de gendarmerie départementale (GGD) de l'Allier, qui a obtenu pour cela un Prix de la Prévention. Focus sur cette initiative à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

À l'initiative du Groupement de gendarmerie départementale (GGD) de l'Allier, quatre guides de prévention en braille et en grands caractères sont désormais distribués aux personnes souffrant d'une déficience visuelle modérée ou sévère. Ils portent sur les problématiques de la sécurisation des biens, de la sécurité sur Internet, des Violences intra-familiales (VIF) et du harcèlement scolaire.

Pour la colonelle Isabelle Oréface, qui commande le GGD, la sensibilisation à la question du handicap ne date pas d'hier, et remonte même à son enfance. « Quand j'étais petite fille, je possédais un livre sur la vie de l'autrice Helen Keller, devenue aveugle, sourde et muette, raconte-t-elle. Helen vivait dans un isolement total, mais avait réussi à en sortir et à



faire des études. J'ai été très marquée par ce destin et, tout au long de ma carrière professionnelle, notamment en travaillant sur la politique du handicap au ministère des Armées, j'ai été amenée à prendre en compte cette problématique. Lorsque j'ai

Les rencontres AGIR à la Station F



d'Honneur de l'Allier et des Képis Pescallunes, ce projet a été présenté à l'Institut des jeunes aveugles de Moulins, le 4 octobre, à l'occasion de la Journée nationale des aveugles et malvoyants.

L'initiative a par ailleurs été saluée par le chanteur Gilbert Montagné, originaire de l'Allier.

Pour la commandante du GGD, ces guides en braille et en grands caractères ne constituent qu'une première étape dans la prévention à destination des personnes handicapées. « La Maison de protection des familles (MPF) a pris ce sujet à bras-le-corps. Tous les personnels vont être formés par des spécialistes du monde du handicap, afin de mieux prendre en compte les victimes, mais aussi les auteurs. Pour le moment, nous consacrons nos efforts sur la déficience visuelle, mais nous élargirons ensuite avec la prise en compte de la déficience mentale. »

pris le commandement du groupement de gendarmerie de l'Allier, j'ai tout de suite voulu que les gendarmes aillent vers ce monde du handicap. »

Le GGD est entré pour cela en contact avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). « Nous nous sommes rendu compte qu'il n'existait pas de supports rendant accessibles les messages de prévention de la délinquance aux personnes souffrant d'une déficience visuelle modérée ou sévère, poursuit la colonelle Oréfiçe.

Il existe des dispositifs en gendarmerie pour accueillir les sourds et malentendants, qui par ailleurs ont accès à la lecture, et disposent d'appareils auditifs ou peuvent lire sur les lèvres, ce qui contribue à diminuer leur isolement et leur permet de vivre en autonomie.

C'est beaucoup plus compliqué pour les non-voyants et les malvoyants, qui ont en permanence besoin d'être accompagnés. Raison pour laquelle nous avons orienté nos efforts vers ce public. »

■ Prochaine étape : la déficience mentale

Fruit d'un travail collectif mené au sein du GGD, en partenariat avec l'association Valentin Haüy, et financé par des dons de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, de la Section de la Légion

Pour son initiative, le GGD de l'Allier a été récompensé par un Prix de la prévention, remis jeudi 24 novembre dernier, en clôture des Rencontres AGIR, et octroyé par un jury composé de gendarmes et de professionnels œuvrant dans le domaine de la prévention et du partenariat.

CHÂTEAUBRIANT :

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU, IL ARRÊTE SA CARRIÈRE ET DEVIENT GENDARME AU PSIG



La course à pied n'a plus de secret pour lui. Originaire de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Matthieu Garel est un ancien athlète de haut niveau.

Deux fois champion de France du 1500 mètres et qualifié à deux reprises pour les championnats d'Europe de cross et du 1500 mètres en catégorie espoirs (moins de 23 ans), le sportif consacre, dans un premier temps, sa vie à la course à pied.

■ Douze entraînements par semaine

« J'ai commencé l'athlétisme à l'âge de six ans. À la base, je devais m'inscrire au basket, mais j'ai été refusé, car j'étais trop jeune »,

relate le militaire du Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) à Châteaubriant (Loire-Atlantique) depuis août 2022.

Fils d'un père sprinteur et d'une mère qui disputait des courses de haies, Matthieu Garel est à l'aise basket aux pieds. « Je gagnais toutes les courses au niveau départemental et régional. En plus, je finissais régulièrement sur le podium lors des championnats de France. »



Ses performances lui permettent d'être sélectionné en équipe de France, « environ tous les deux ans. »

Faisant partie des cinq meilleurs Français dans sa discipline, Matthieu Garel place la barre haut. Il s'entraîne douze fois par semaine et enchaîne les compétitions nationales dans l'Hexagone, mais aussi internationales au Portugal, en Espagne, en Autriche, en Afrique du Sud et bien d'autres pays.

■ Situation précaire

Entre deux épreuves et les entraînements, celui qui a obtenu un BTS travaux publics est aussi en hôte de caisse à temps partiel. Un complément indispensable pour subvenir à ses besoins.

« En tant qu'athlète, je touchais de l'argent lorsque je gagnais des courses. J'avais aussi des aides du département et des sponsors privés, mais c'était insuffisant pour vivre décemment. »

La situation, « précaire » comme il le dit, l'a poussé à mettre fin à sa carrière de sportif de haut niveau en 2014.

Pour vivre pleinement de sa passion, il devait faire partie du graal. Hélas, ce ne fut jamais le cas. « Il m'a manqué un petit grain de folie pour vaincre ceux qui étaient meilleurs que moi et percer. Je manquais peut-être aussi de confiance en moi et je me suis mis trop de barrières psychologiques. »

Frustré de ne pas atteindre son but, celui de faire partie des champions, le trentenaire « qui n'a jamais fumé » et qui a « sacrifié des soirées avec ses amis de 18 à 23 ans » décide de changer de voie.

Et ce, « sans regret » affirme-t-il.

■ Changement d'orientation

À 24 ans, il décide donc de rentrer dans la gendarmerie. « J'ai toujours été attiré par le côté militaire. Et, en tant qu'hôte de caisse, le côté relationnel avec les

gens me plaisait. Alors, je voulais exercer un métier où je pouvais être proche des gens. »

Aujourd'hui, sa vie a changé. Celle-ci est concentrée sur trois axes : ses deux enfants, âgés de deux ans et un an et demi, sa conjointe bien sûr, et son travail au PSIG.

Et le sport, dans tout ça ? « C'est devenu un plaisir » confesse celui qui s'entraîne toujours « cinq fois par semaine. » Il alterne entre des séances de fractionnés, qui lui permettent de gagner en endurance, des sorties longues d'une heure et demie minimum pour préparer des courses de dix kilomètres et des séances de côtes pour se muscler.

Cette préparation intense l'aide à performer lors des championnats de France de cross de gendarmerie. En avril 2022, à Rochefort (Charente-Maritime) il termine quatrième.



« JE NE VEUX PLUS PRENDRE DE RISQUES INUTILES » :
LA GENDARMERIE PRÉSENTE UNE APPLICATION DÉDIÉE AUX MAIRES EN CAS D'AGRESSION

Au Congrès des maires de France, qui se tient à Paris depuis lundi, nombreux sont les élus qui rapportent avoir été agressés dans le cadre de leurs fonctions. Et la tendance ne fléchit pas.

Les maires au bord de la rupture. Dans les rangs du Congrès des maires de France qui se tient depuis lundi 21 novembre à Paris, des voix s'élèvent de plus en plus : les élus dénoncent de plus en plus d'agressions, aussi bien physiques que et verbales depuis deux ans. Et la tendance se poursuit : d'après les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur que franceinfo

vous révèle mardi 22 novembre, plus de de 1 800 procédures judiciaires pour atteintes aux élus ont été enregistrées depuis le début de l'année (1 835 entre le 1er janvier et le 31 octobre 2022).

Un après son agression, le maire de Plouégat-Moysan, dans le Finistère, 730 habitants, est par exemple encore capable de



raconter la scène dans le moindre détail. Le 5 novembre 2021, François Giroto est pris à partie par des adolescents qu'il tente de déloger du toit d'un bâtiment communal. « Je suis allé voir ce qu'il se passait, raconte-t-il. Au bout d'un certain temps ils sont descendus, ils m'ont suivi puis ils se sont sauvés. J'ai essayé de les rattraper mais je n'ai plus 20 ans ! »

Une morsure superficielle à la main, « rien de dramatique » tempère l'élus. Mais quand on pousse un peu plus loin l'entretien, le maire finit par reconnaître avoir, depuis, changé ses habitudes. « A chaque fois qu'on me prévenait de tapage nocturne, par exemple, j'y allais seul. Depuis cette agression, je me fais accompagner par un adjoint ou un conseiller municipal, soupire-t-il. Et puis maintenant, dès que j'interviens, j'ai toujours mon téléphone et je filme en même temps. Je ne veux plus prendre de risques inutiles. »

Une ambiance tendue et décourageante
Une ambiance de plus en plus tendue que regrette François Giroto, et qui risque de décourager ceux qui seraient tentés par la fonction d'élus. « J'ai entendu à plusieurs reprises des jeunes qui seraient intéressés par la vie municipale, mais qui ont une mise en garde de leurs familles. Ils se posent la question : compte tenu de ce qu'il se passe, de ces agressions physiques ou même sur les réseaux sociaux, est-ce que c'est un engagement qui vaut le coup ?

Un constat partagé par une immense majorité d'élus. Dans un rapport d'information rendu en 2019 par le Sénat, 32% des élus interrogés affirmaient avoir déjà subi des incivilités, des injures, des menaces ou des agressions physiques. Dans 83% des cas, cela s'est passé dans une commune de moins de 3 500 habitants, où les élus sont en contact direct avec leurs administrés. Des élus qui pourtant portent rarement plainte. Dans ce même rapport, ils n'étaient que 30% à l'avoir fait après avoir subi une agression physique ou verbale.

■ En deux clics, un gendarme répond 24h/24h

Pour aider les élus à faire face à ces incivilités, et pour les inciter à déposer plainte, la gendarmerie a commencé en décembre dernier à développer une application destinée notamment aux maires et aux conseillers municipaux des petites communes. Sa version test a déjà été téléchargée 27 000 fois. Une nouvelle version, finalisée et enrichie est présentée cette semaine au Congrès des maires de France.

« Les élus sont en première ligne et encore plus en zone rurale où quand un citoyen n'est pas content il va solliciter directement le maire », explique la lieutenant colonelle Marie-Laure Pezant, porte-parole de la gendarmerie nationale. « Ça peut être une agression verbale, physique mais on a de plus en plus d'agressions sur les réseaux sociaux ou d'agressions privées, par exemple au domicile de l'élus. Il fallait donc essayer d'accompagner les élus le mieux possible en mettant un gendarme dans la poche du maire, au quotidien. »

Baptisée « Gend'élus » cette application permet entre autre de contacter, via un tchat en ligne, la gendarmerie en cas d'agression. « En deux clics on offre la possibilité à chaque élu de pouvoir accéder à un gendarme 24h/24 et 7j/7 », indique l'adjudant-chef Pierre-Yves Le Roch, chargée de mission numérique à la gendarmerie. « Les gendarmes de la brigade numérique peuvent ensuite saisir directement une brigade et envoyer une patrouille au domicile de l'élus ou à l'endroit où il est agressé », précise-t-il. L'application permet aussi d'accéder à des fiches de renseignements sur les sujets sensibles, comme les rodéos urbains ou les déchèteries sauvages, pour que les élus sachent quoi répondre et calmer le jeu quand la situation se tend.

VENDÉE :

UNE RENCONTRE RICHE D'ENSEIGNEMENTS À LA BRIGADE DE LUÇON LORS DU DUO DAY



Jeudi 17 novembre 2022, à l'occasion du Duo Day, temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, qui s'est déroulée du 14 au 20 novembre, Arthur a été accueilli à la brigade de gendarmerie de Luçon, afin de découvrir ce métier qui le passionne. Récit d'une journée particulièrement enrichissante, pour Arthur comme pour Virginie, la militaire qui l'accompagnait.

Le principe du Duo Day, dont la 5^e édition s'est tenue jeudi 17 novembre 2022, est simple : un organisme, privé ou public, accueille, le temps d'une journée, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, afin de lui offrir la possibilité de découvrir le métier.

Créé en Irlande en 2008, le concept du Duo Day constitue une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés, sensibiliser les managers et l'ensemble des collaborateurs à la diversité des situations de handicap au travail, et peut-être susciter des vocations.



De nombreuses unités de gendarmerie ont pris part à cette opération nationale, à l'instar de la brigade de Luçon, en Vendée, qui a reçu Arthur, un jeune homme de 17 ans, en lien avec le Groupe d'entraide mutuelle pour adultes autonomes porteurs de troubles du spectre de l'autisme en Vendée (GEM TSA 85). Il a été accompagné toute la journée par la maréchale des logis-chef (MDC) Virginie. « Arthur est ce qu'on appelle autiste de haut niveau, explique la gendarme. Il n'a aucune déficience intellectuelle, bien au contraire, et s'exprime remarquablement. C'est lui qui a tenu à découvrir la gendarmerie, pour voir l'envers du décor. Il est arrivé avec une grande connaissance de notre métier, en sachant beaucoup de choses que peu de gens savent. Il était passionné et a montré toute la journée un intérêt et une curiosité incroyables. »

Lorsque le commandant de la Communauté de brigades (CoB) de Luçon, le major Éric, lui a proposé d'accompagner Arthur lors de ce Duo Day, Virginie n'a pas hésité une seconde. « J'aime le contact, rencontrer des gens, et apprendre d'eux. » En début d'année, elle avait déjà participé, en lien avec la Fondation OVE, à une formation à la sécurité routière auprès de personnes majeures atteintes de TSA. « L'idée était de leur rappeler le sens des principaux panneaux de signalisation et de leur donner des conseils pratiques pour pouvoir se déplacer en toute sécurité dans la ville, détaille Virginie. Ils étaient très investis et ont rempli, en fin de session, un questionnaire pour valider l'obtention de leur permis piéton. Tous ont été reçus ! Nous prévoyons une seconde session avec d'autres personnes autistes qui, elles, verbalisent très peu. Nous travaillerons cette fois à partir de pictogrammes. »

Jeudi 17 novembre, Virginie a commencé par présenter à Arthur la brigade, ses locaux et ses personnels, les différentes missions du quotidien, avant de lui montrer comment on prenait des empreintes et réalisait des prélèvements ADN. Elle lui a ensuite remis un exemplaire du dernier numéro du magazine Gend'Info, consacré au GIGN. Arthur a aussi rencontré l'adju-

dante Esmeralda, référente Violences intra-familiales (VIF) de la compagnie de Fontenay-le-Comte, qui lui a expliqué son rôle et la problématique des VIF.

Après un déjeuner au Mess du casernement, Arthur a pu découvrir les différents équipements du gendarme, du gilet pare-balles au casque, ainsi qu'un véhicule d'intervention. « Mais c'était vraiment une journée d'échanges, insiste Virginie. Arthur m'a également appris beaucoup de choses sur les TSA, ce qu'il fallait faire pour prendre en charge une personne qui en est atteinte, notamment le fait que les autistes n'aiment pas le contact tactile, qu'il faut les accompagner en douceur pour éviter qu'ils ne se bloquent. J'ai aussi appris qu'ils avaient une hypersensibilité à certains bruits, certaines fréquences, à la lumière aussi. »

Pour Virginie, il serait sans doute nécessaire pour les gendarmes d'être davantage sensibilisés à cette question de la prise en compte des personnes handicapées. « Dans mon unité précédente, un citoyen handicapé posait souvent des problèmes, involontairement, en traversant la route n'importe comment, et en mettant donc en danger lui-même et les autres, ce qui pouvait provoquer des tensions, voire déboucher sur des violences. Nous avons appris à communiquer, difficilement, avec lui, mais cela aurait été plus simple si on avait suivi une information à ce sujet. Lors de la formation initiale, on apprend à prendre en compte les victimes, les auteurs, y compris quand ils sont sous l'effet de l'alcool ou de stupéfiants, mais il manque peut-être un volet sur les personnes souffrant d'un handicap, surtout si celui-ci est invisible, comme l'autisme, afin de pouvoir les prendre en compte dans les meilleures conditions. »

QUELQUES HEURES À LA GENDARMERIE

DE LA COB TRÈBES

La gendarmerie est un service public, au service du public et comme l'annonce le slogan de la gendarmerie nationale : « Pour la population, par le gendarme ».

Placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, la gendarmerie nationale, force militaire, assure la protection des personnes et des biens. Les gendarmes remplissent des missions variées : assistance et secours, contrôle de la circulation routière, enquêtes judiciaires, ordre public, etc. Les brigades peuvent être organisées en Communautés de brigades territoriales (COB). C'est le cas pour la gendarmerie locale qui mutualise les moyens : une seule et même unité avec deux entités géographiques : une à Trèbes et l'autre à Capendu. Un commandant d'unité de la COB mais aussi un commandant de brigade à Trèbes et un à Capendu. Vingt communes et quelque 20 000 habitants depuis 2003 sont sous la protection du regroupement de ces deux brigades (12 gendarmes à Trèbes et 5 à Capendu).

■ Un fonctionnement rôdé

Trois missions principales absorbent son activité : police judiciaire, police administrative, et sécurité routière. À cela s'ajoutent la recherche du renseignement, la prévention, l'information. Le volet interventions concerne les rixes, les problèmes familiaux, les conduites dangereuses, ou les accidents de la circulation. Le volet enquêtes traite pour sa part la plainte du début à la fin. Vols et cambriolages, violences intrafamiliales, destructions de biens, délit de fuite, lutte contre les stupéfiants.

Enfin, le volet enquêtes administratives concerne la détention d'armes, enquête sur trouble à l'ordre public, recherche du renseignement et même contrôle des embarcations nautiques sur le Canal en binôme avec



la brigade nautique de Leucate, en ce qui concerne la navigation fluviale l'été.

Le gendarme de brigade est un « généraliste » qui intervient sur l'ensemble des interventions et les diverses procédures. La COB Trèbes bénéficie du renfort des autres unités de la compagnie de Carcassonne (Psig pour les interpellations et Brigade de recherches en cas de complexité de l'enquête).

La journée commence par une réunion « communication » : rapport de la nuit et de la veille. Un gendarme est chargé de l'accueil, une permanence est mise en place pour les interventions, un gradé supérieur est toujours présent. Une patrouille est présente sur la voie publique afin de gérer les interventions. « De plus en plus de citoyens osent passer la porte ». Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les effectifs. Lucie est arrivée en 2020, Margaux en 2018 : « Être présentes pour la population et porter secours est leur but ». Elles évoquent les contraintes du métier : astreintes et présence 24 h/24 même si vivre à la caserne n'est pas gênant. Elles apprécient particulièrement les enquêtes et leurs investigations. À Trèbes, on compte trois femmes et quatre à Capendu. Aucune différence entre hommes et femmes, même si dans certaines situations, « les patrouilles mixtes simplifient les interventions ».

DANS LE MAINE-ET-LOIRE, 150 SAPEURS-POMPIERS **FORMÉS PAR LES** **GENDARMES** POUR FAIRE FACE AUX VIOLENCES

Lundi 21 novembre, le colonel Tanguy Landais, commandant le groupement de gendarmerie du Maine-et-Loire et le contrôleur général Jean-Philippe Rivière, directeur du service départemental d'incendie et de secours du Maine-et-Loire, ont signé une convention visant à mieux former les sapeurs-pompiers à faire face à des individus dangereux. | OUEST-FRANCE

En 2021, 35 sapeurs-pompiers du Maine-et-Loire ont été victimes d'une agression lors d'une intervention pour porter assistance à une victime et ont déposé une plainte. Ce chiffre pousse la gendarmerie et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à signer une convention.

■ Apprendre comment agir face à des personnes agressives

Celle-ci inclut la formation de 150 sapeurs-pompiers référant dans tout le département. Ces sapeurs-pompiers vont être formés pour faire face à des personnes agressives « notamment sur les violences intrafamiliales ou lors des ouvertures de porte. L'idée, c'est que les sapeurs-pompiers ne se mettent pas en danger. On va leur apprendre comment esquiver au mieux les coups », indique



le colonel Tanguy Landais, commandant le groupement de gendarmerie du Maine-et-Loire.

« Il s'agit d'apprendre des fondamentaux utiles dans le cas d'appels au départ anodins et qui au final peuvent dégénérer face à des personnes très excitées », précise le colonel. À noter que la gendarmerie du Maine-et-Loire réalise 30 000 interventions par an et, au 1er novembre 2022, les sapeurs-pompiers ont déjà réalisé 34 300 interventions.

AAMFG

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.

Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

LES RESPONSABLES

Mme Murielle NOEL

Présidente Nationale

35, Les Planèzes
23400 BOURGANEUF
muriellenoel@aamfg.fr
06 87 18 26 67

Fabienne GOESLIER-CHALLES

Vice présidente

70, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
fabiennechalles@aamfg.fr
06 86 30 17 40

Christine ROBIN

Secrétaire générale

155, chemin de Baylot
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
christinerobin@aamfg.fr
06 62 63 33 55

Virginie RODRIGUEZ

Responsable entraide

4E rue du G^{al} Audibert 35200 RENNES
virinierodriguez@aamfg.fr
06 26 88 06 09

Marianne BARALE

86 impasse Héra - Bat C2
83160 LA VILETTE DU VAR
mariannebarale@aamfg.fr
06 65 65 39 23

Christelle PINGEOT

87250 BESSINES SUR GARTEMPE
christellepingeot@aamfg.fr
06 22 26 60 59

Anne MARTINEZ

162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

POURQUOI ADHÉRER ?

www.aamfg.fr



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Cotisation annuelle : 15 € ⁽¹⁾

Don de soutien à l'association : ⁽²⁾

(montant libre et facultatif)

Total du paiement * (-1 + 2) :

Parrainage :

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

AAMFG – Service des Adhésions

35, les planèzes 23400 Bourganeuf

*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG